



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Réunion publique

Communes du secteur Rive Droite

03 Juillet 2018 à 18h30 à Saint-Max



métropole
GrandNancy

- 1. Calendrier de la procédure**
- 2. Retour sur la première phase de la concertation publique**
- 3. Qu'est-ce que le PADD ?**
- 4. Le projet commun pour les 15 prochaines années**
(à l'horizon 2035)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

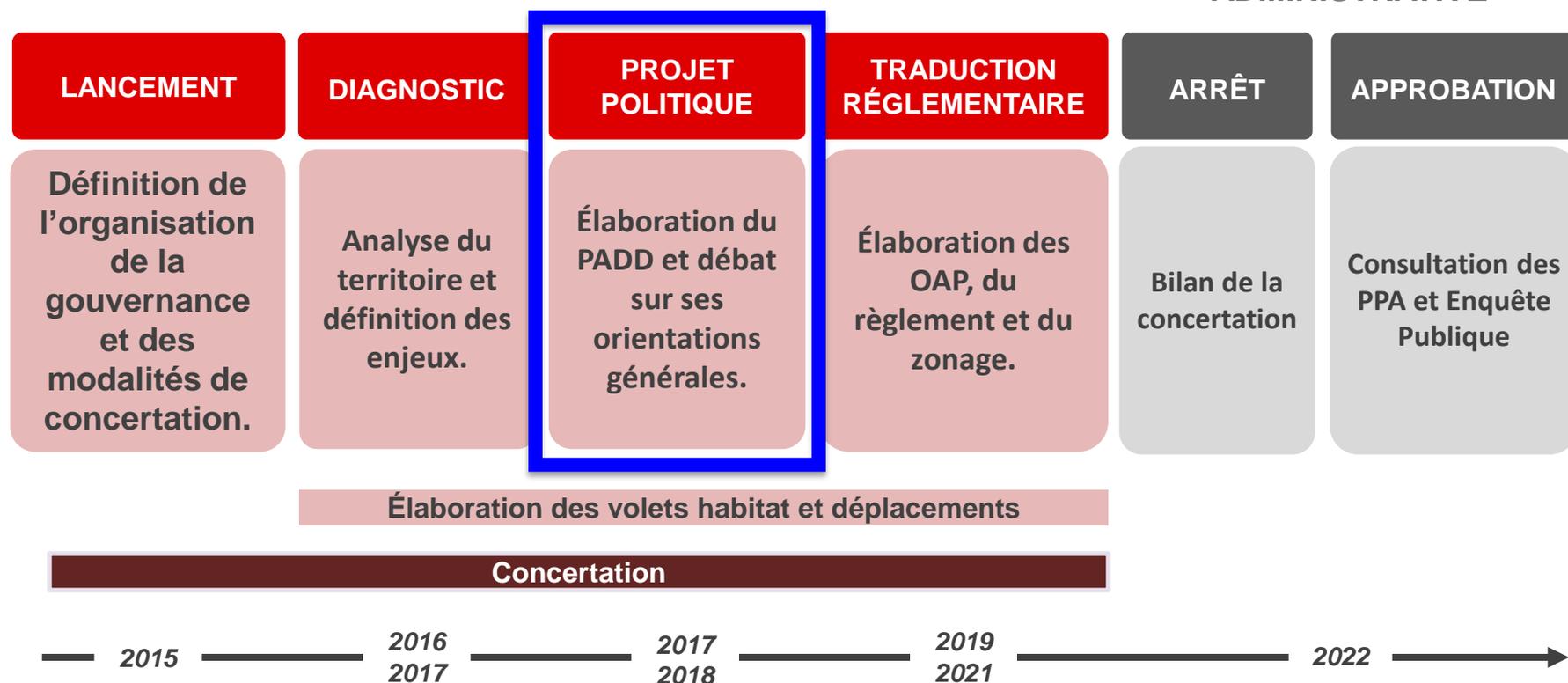
Le calendrier





PHASES TECHNIQUES ET POLITIQUES

PHASE ADMINISTRATIVE





PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

La phase 1 de concertation



Les ateliers de coproduction :

3 ateliers d'une demi journée ➔ Une soirée de restitution suivie d'une conférence d'expert

Environ 120 personnes sur l'ensemble des 3 journées, représentant 59 organismes différents



LES ENSEIGNEMENTS ISSUS DES ATELIERS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE PADD

1. Structurer la Métropole en s'appuyant sur l'armature verte et bleue
2. Renforcer la convivialité de la Métropole avec des aménagements orientés sur l'identité métropolitaine et le bien-être
3. Favoriser le renouvellement urbain plutôt que l'extension urbaine
4. Prévoir un urbanisme temporaire de transition pour une Métropole en mutation
5. Développer l'agriculture urbaine
6. Accompagner le report modal et la multimodalité avec un schéma de cohérence des mobilités

20 réunions publiques de septembre 2017 à février 2018

Environ 1000 participants

400 cartes produites par les habitants

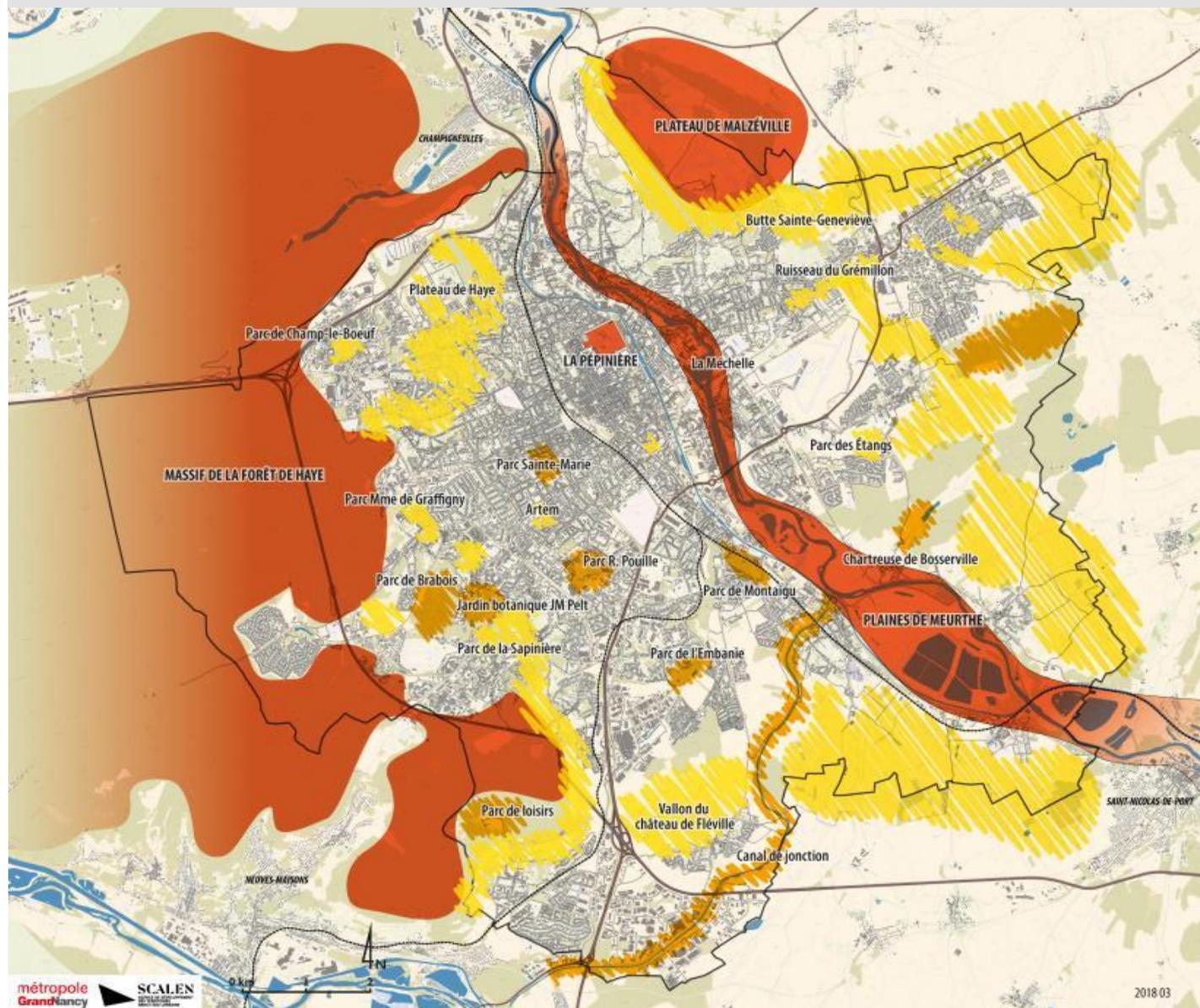
- Projection d'un film pédagogique sur le PLUi HD
- Présentation de la démarche, du diagnostic et des enjeux
- 2 temps de coproduction de 15-20 min sur les « enjeux environnementaux » et la « ville de proximités » à l'échelle de la métropole et à l'échelle de la commune



1er ATELIER → Confirmation de l'armature verte et bleue

Objectifs PADD :

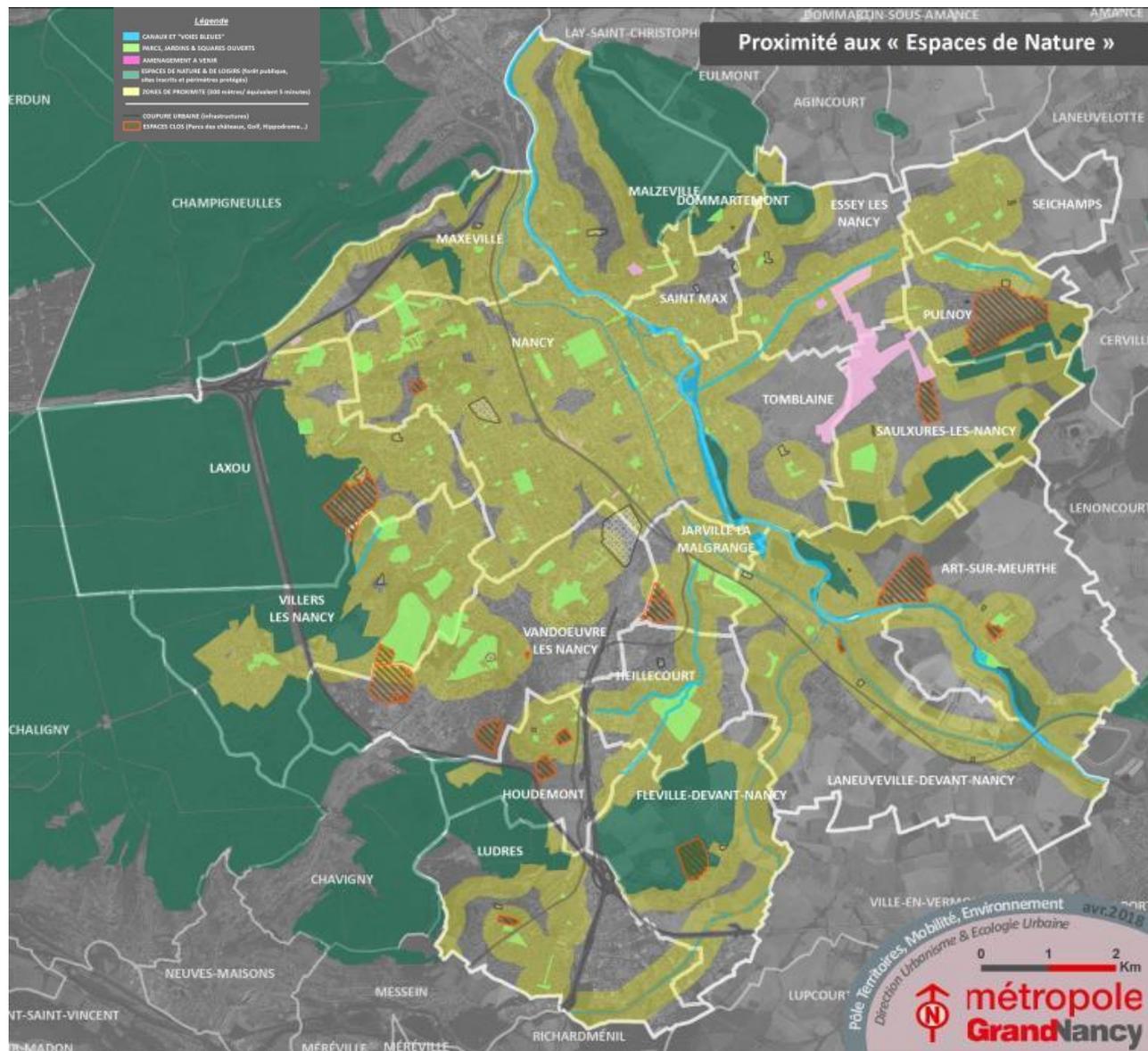
- 160 Ha de zone à urbaniser reclassés en zones naturelles ou agricoles
- 2/3 ou 60% du développement en renouvellement urbain



1er ATELIER → Confirmation de l'armature verte et bleue

Chiffres clés :

85 % des logements à moins de 5 min d'un parc ou espace naturel



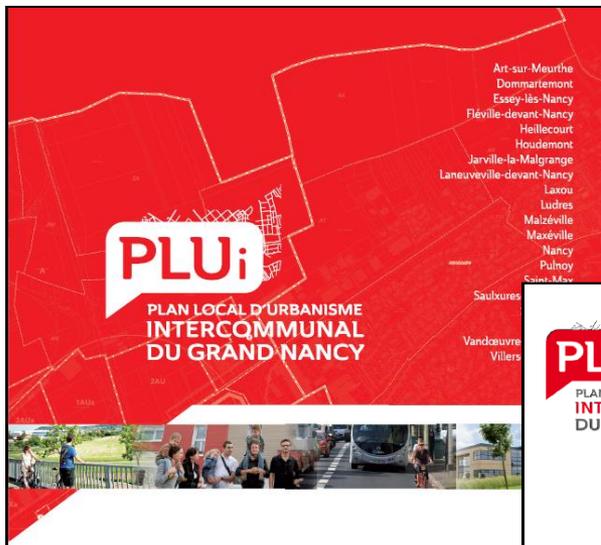
2ème ATELIER → Confirmation de l'armature urbaine d'agglomération et de proximité

- Décorrélation forte entre lieu d'habitation et lieu de travail, à l'inverse des plus grandes métropoles
- Corrélation forte entre lieu d'habitation et lieux de commerces et loisirs = Potentiel pour renforcer la ville des proximités
- Confirmation des déplacements internes à la métropole (90% des déplacements des habitants du Grand Nancy à l'intérieur de la métropole – Source EMD 2014)

Chiffres clés :

- 80% de la population est à moins de 350 m d'un pôle de proximité
- 98 % des logements sont situés à moins de 400m d'un arrêt de TC





DOCUMENT DE CONCERTATION
BILAN DU 1^{ER} TEMPS FORT

Automne-hiver
2017 > 2018

+ Foire aux Questions

CENTRE-VILLE DE NANCY / CŒUR D'AGGLOMÉRATION

170 PARTICIPANTS

RÉUNION PUBLIQUE
24 janvier 2018

Parallèlement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Habitats et Déplacements (PLUi-HDI), le Grand Nancy s'est engagé avec l'Etat et la Ville de Nancy dans une procédure de révision-extension du Site Patrimonial Remarquable (SPR) du cœur d'agglomération.

Au cours d'une réunion publique organisée sur ces deux documents d'urbanisme, deux questionnaires sur la ville des proximités et sur le cadre de vie et la convivialité des espaces urbains ont été soumis aux participants.

La ville des proximités

— 77% déclarent faire toujours/régulièrement leurs courses dans des commerces de proximité, contre 23% dans les commerces en périphérie ou en ligne.

— 56% déclarent faire leurs courses toujours/régulièrement à ville ou en marchant, 20% se déplacent toujours/régulièrement en voiture et 19% en transport en commun pour faire leurs achats.

— 50% affirment toujours/régulièrement leurs déplacements les plus fréquents sur mobilité active à pied ou à vélo, alors que 20% se déplacent toujours/régulièrement en voiture et 19% en transport en commun.

Le cadre de vie et la convivialité des espaces urbains

Le deuxième questionnaire proposé aux participants était divisé en deux parties :

— le **cadre de vie** : les participants étaient invités à classer en fonction des raisons de leur choix le quartier le plus agréable et celui le moins agréable.

— la **convivialité des espaces urbains** : de même, il leur était demandé de classer en argumentant l'espace public leur semblant le plus et le moins convivial.

Identité (architecture et patrimoine)	40,7%	Prégnance de commerces et services de proximité	1
Lieu d'échange et de rencontre	23,1%	Proximité d'espaces de nature	2
Proximité commerces et services	14,9%	Identité du quartier	3
Présence de nature	11,9%	Bonne descente et accessibilité	4
Espace de loisirs	4,1%	Qualité des logements	5
Accessibilité	2,6%	Proximité du lieu de travail	6
Pas de flux automobile	2,6%		

Classement d'un cadre de vie agréable

Classement d'un espace public convivial

Les réponses au questionnaire ont permis de mettre en évidence les critères pris en compte dans la perception d'un quartier agréable ou d'un espace public convivial :

- la présence de services de proximité et de commerces, facteur d'animation urbaine
- la proximité des espaces de nature
- l'identité et la qualité urbaine et architecturale

Comparativement, la proximité du lieu de travail, la descente du quartier en transports en commun et l'accessibilité des espaces publics sont des critères moins importants aux yeux des participants.

LE QUESTIONNAIRE A PERMIS DE METTRE EN EVIDENCE :

- l'importance des commerces et des services de proximité
- l'importance des mobilités actives, comparées avec l'importance de la ville des proximités, avec un pôle de vie de quartier en concurrence.

Ateliers de co-production
Synthèse

Mars 2017

Diffusion des supports :

- Site internet du PLUi HD :
<http://plui.grandnancy.eu>



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

Qu'est-ce que le PADD ?



- Constitue **la ligne directrice du PLUi HD** avec une réflexion prospective
- Exprime une **vision stratégique** portée par la Métropole pour les 15 ans à venir
- Définit les **orientations générales d'urbanisme et d'aménagement** du projet territorial
- Est un **outil pour la mise en œuvre des politiques publiques**

Conformément au code de l'urbanisme

- Le PADD n'est **pas directement opposable** aux autorisations d'urbanisme
- Les orientations du PADD trouvent leur **traduction réglementaire** et opposable dans le règlement, le zonage et les OAP



Des thèmes et des enjeux qui touchent au cadre de vie et au quotidien de tous





PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

Le projet du PLUi HD



Une écriture guidée par

- Les **défis du PLUi HD de la Métropole**
- Les **défis du projet métropolitain**, et notamment les défis de l'audace, du bien-être et des liens
- Les **travaux collectifs et partenariaux** qui ont été menés avec la population lors des réunions publiques et avec les partenaires, acteurs locaux, territoires voisins, etc. lors des ateliers de coproduction.

Le **PADD s'inscrit dans la continuité des grandes actions** menées en matière d'habitat, de mobilités / déplacements, d'environnement tout en proposant de **nouveaux objectifs à atteindre**.



3 volets dans le PADD

**OFFRIR UN NOUVEL ÉLAN
À L'ATTRACTIVITÉ ET AU
RAYONNEMENT**

**CONFORTER UNE
MÉTROPOLE DU BIEN
VIVRE ENSEMBLE**

**S'ENGAGER POUR UNE
MÉTROPOLE CONVIVIALE
ET VERTUEUSE**

Offrir un nouvel élan à l'attractivité et au rayonnement

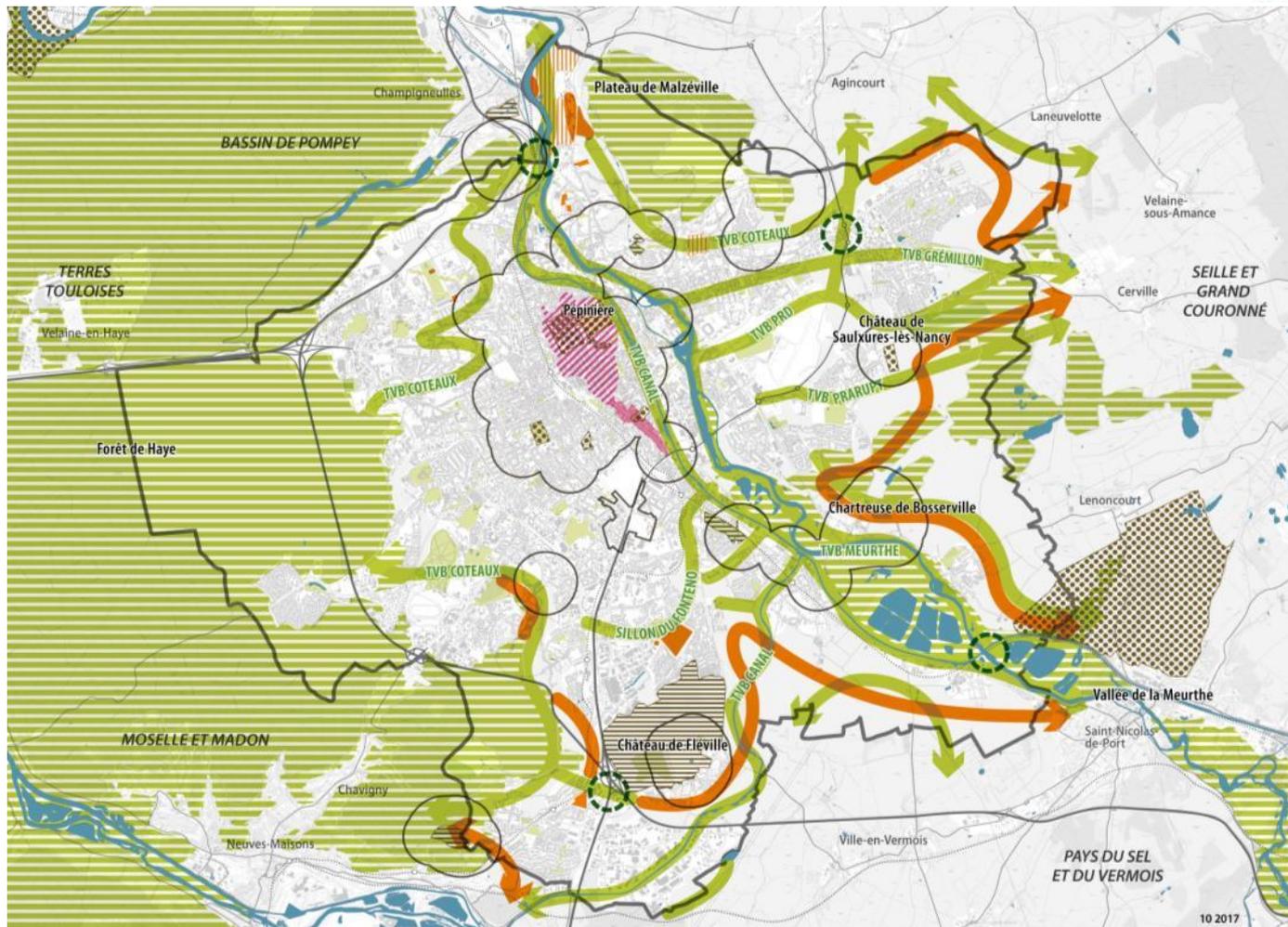
L'enjeu

S'appuyer sur les atouts et ressources de la Métropole, son histoire et sa géographie pour renforcer son attractivité

Les orientations

Renforcer l'attractivité de la Métropole et poursuivre son développement

Conforter le rôle majeur du cœur d'agglomération



■ Enjeux Biodiversité et Trames Verte et Bleue (TVB)

○ Zone de reconquête ou de vigilance TVB

■ Enjeux Agriculture ■ Enjeux Eau dans la ville

○ Périmètre des abords de monument historique

■ Périmètre de Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) du Cœur d'agglomération

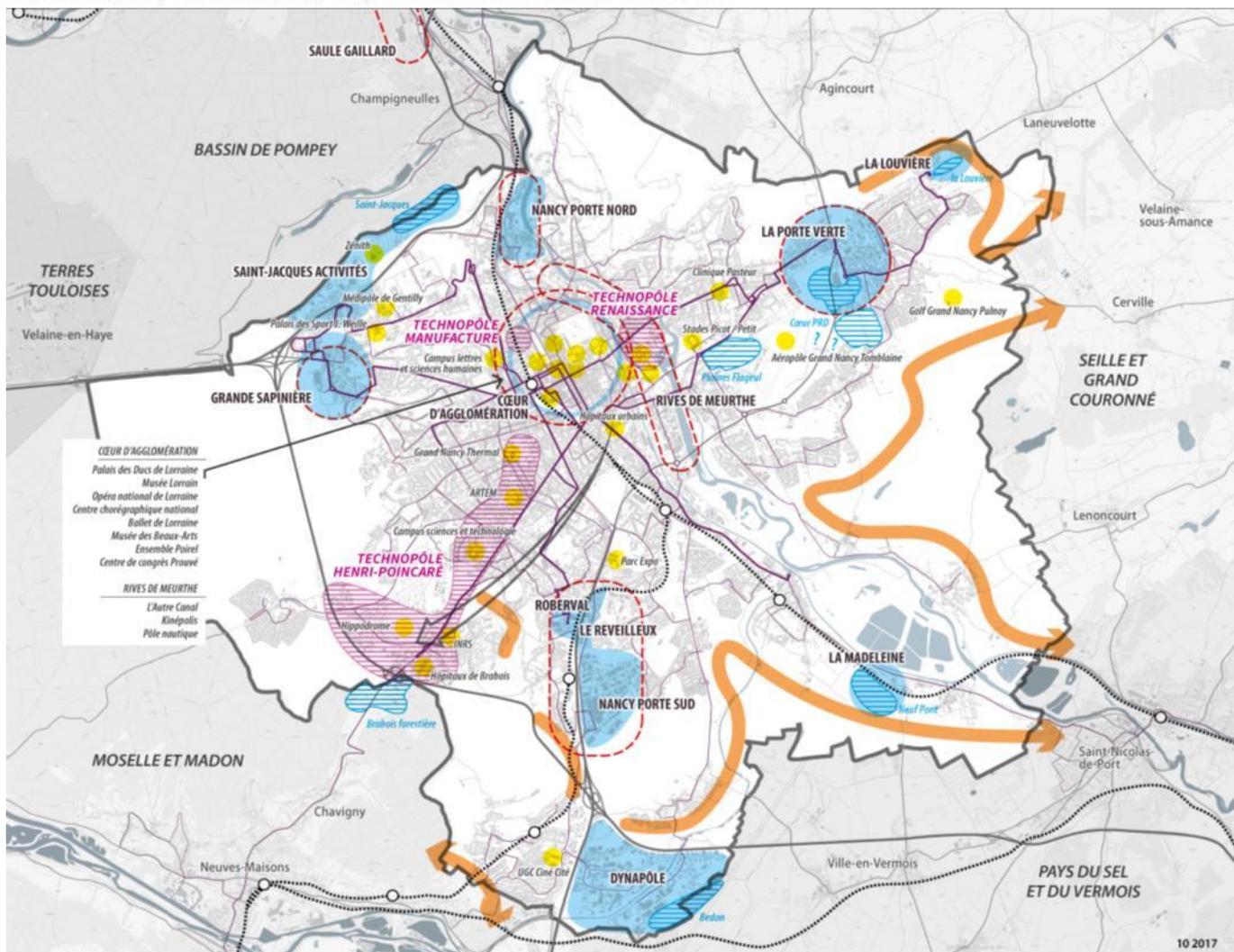
■ Périmètre de SPR de Saint-Pierre - Bonsecours

■ Sites inscrits

■ Sites classés

10 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND NANCY ENJEUX ÉCONOMIE / COMMERCE / ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

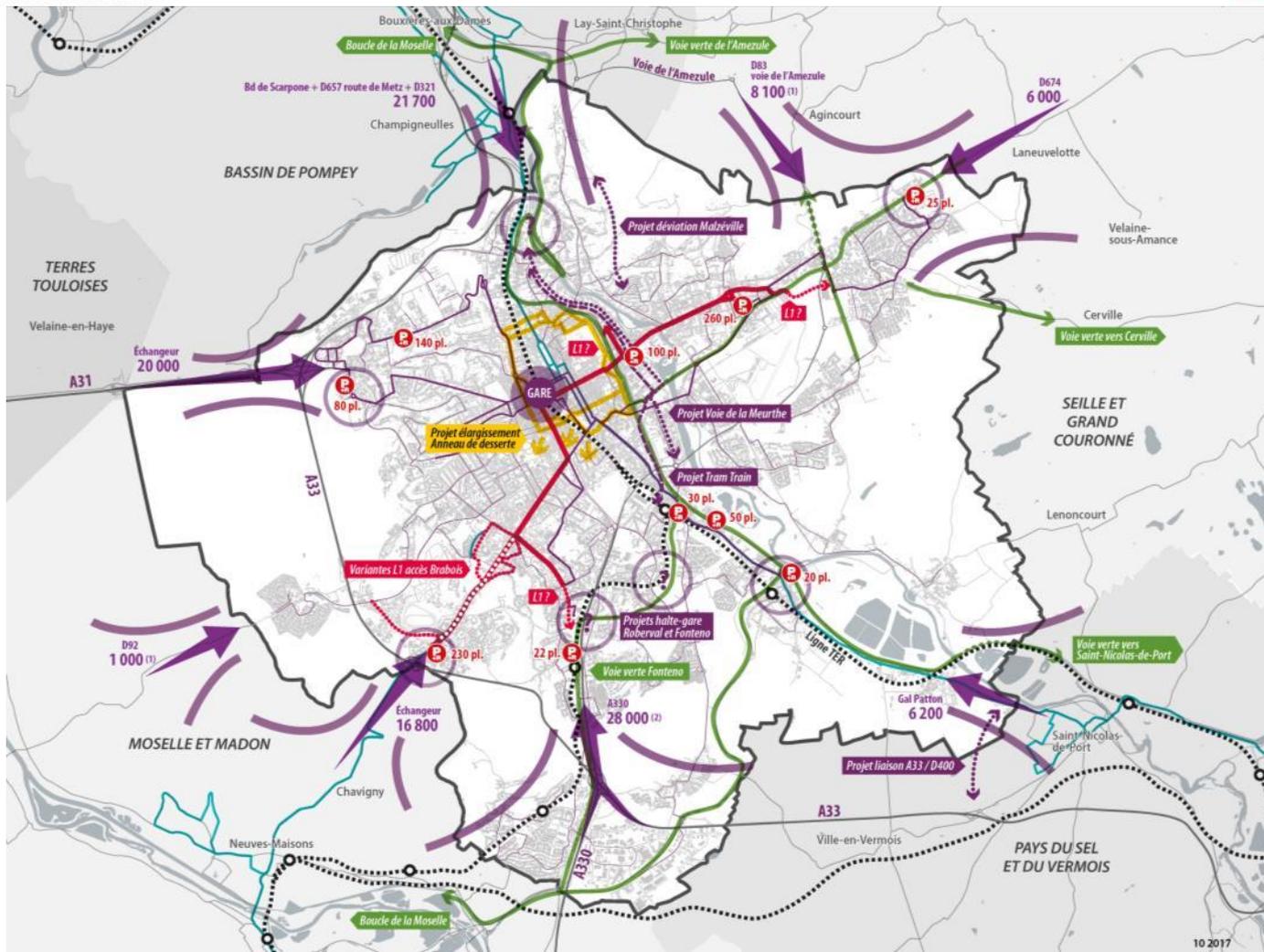


CŒUR D'AGGLOMÉRATION
Palais des Ducs de Lorraine
Musée Lorrain
Opéra national de Lorraine
Centre chorégraphique national
Ballet de Lorraine
Musée des Beaux-Arts
Ensemble Pieirel
Centre de congrès Prouvé

RIVES DE MEURTHE
L'Autre Canal
Kinopolis
Pôle nautique

10 2017

- Technopôles
- Zones d'activité économiques métropolitaines
- Pôles commerciaux
- Zones de projets
- Grands équipements métropolitains
- Agriculture périurbaine
- Relocalisation des facultés et des équipements de santé



- Réseau TC Stan
- Réseau TC SUB
- Anneau de desserte
- Réseau ferroviaire + gares
- Pôles multimodaux existants ou à l'étude
- Pôle multimodal Cœur d'agglomération
- ↗ Entrées de ville / d'agglomération
- ↗ 4 300 Nombre de véhicules entrant par jour
src : Grand Nancy données trafic 2013 - C04 2015 (1) - DiEst 2014 (2)
- P Parking relais (+ capacité)
- Voie verte

10 2017

Conforter une métropole du bien vivre ensemble

L'enjeu

**Répondre au besoin de bien
être, du vivre ensemble...**

Les orientations

Encourager la ville des proximités

**Promouvoir la qualité d'habiter
pour tous**

**Accompagner l'évolution des
mobilités**

S'engager pour une métropole conviviale et vertueuse

L'enjeu

**Répondre aux grands défis
environnementaux**
Santé, ressources, biodiversité ...

Les orientations

Aménager une métropole nature
Promouvoir la qualité urbaine
**Encourager la sobriété foncière et
énergétique**
Gérer les déchets

RENFORCER L'IMAGE DE LA MÉTROPÔLE NATURE

- Affirmer l'identité verte et patrimoniale du secteur Est
- Protéger et valoriser les continuités écologiques, en lien avec les territoires voisins
- Conforter l'agriculture périurbaine et le pôle de Pixercourt
- Adapter le développement du secteur Est aux risques et aux nuisances

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

- Penser les mobilités au-delà du secteur Est et de la Métropole
- Poursuivre l'optimisation du réseau TC
- Traiter les entrées métropolitaines
- Assurer les grandes continuités cyclables, en lien avec la TVB
- Aménager la métropole avec des circulations apaisées

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

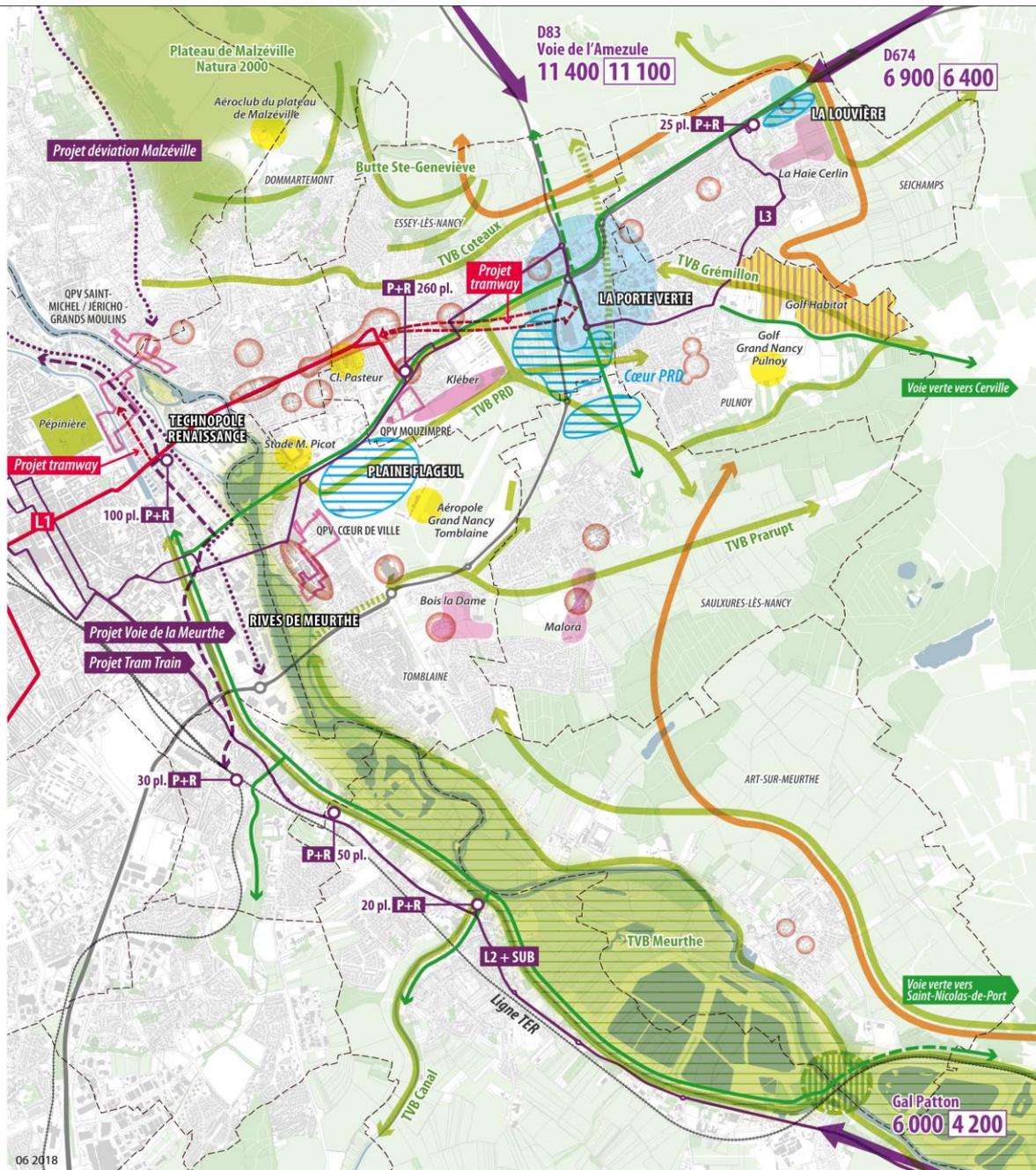
- Poursuivre la réalisation des programmes de développement économiques et commerciaux et de requalification
- Reconvertir la friche Kléber
- Accompagner le développement des activités autour de l'aéroport Grand Nancy-Tombaine
- Maintenir et développer les équipements et les activités de loisirs
- Préserver et conforter les polarités de centre-bourg et de quartiers

PRODUIRE UNE OFFRE RÉSIDENIELLE ACCUEILLANTE ET ATTRACTIVE

- Conforter le bien vivre ensemble
- Privilégier le développement résidentiel à proximité des polarités de centre-bourg et des quartiers en favorisant la mixité
- Poursuivre le renforcement de la mixité sociale, notamment dans les QPV
- Poursuivre la réalisation des programmes résidentiels La Haie Cerlin, Bois la Dame, Golf habitat
- Requalifier les zones pavillonnaires

Nombre de véhicules journaliers
Source : Grand Nancy - Données trafic 2017

Entrant → **6 000** **4 200** ← Sortant





Comment pouvez-vous être informé des procédures et des travaux en cours ?

- <http://plui.grandnancy.eu> : site internet dédié au PLUi du Grand Nancy
- Plaquettes de concertation
- Presse locale
- Bulletins municipaux
- Grand Nancy Actu
- Panneaux d'exposition en mairie et au siège de la Métropole au second semestre 2018
- ...

Comment pouvez-vous participer ?

- Un registre de concertation en commune et à la métropole
- Réunions publiques
- Site internet PLUI HD



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

CLÔTURE DES ÉCHANGES